

2000 d

# An international partnership for global environmental observation



Integrated Global Observing Strategy



September 2000

N°3



## IGOS AND THE CONVENTIONS

By Arthur Dahl, U. N. Environment Programme - Linda V. Moodie, Committee on Earth Observation Satellites

*One aim of the IGOS Partnership is to make observing systems more user driven and to encourage a dialogue with principal user groups such as the multilateral environmental agreements.*

*The Rio Conventions in particular (Climate Change, Biodiversity and Desertification) have significant information and reporting requirements that will require an adequate base of environmental data collected routinely on a long-term basis to measure progress under the Conventions. Many other Conventions could also be well served by an effective system of environmental observations.*

The dialogue that began the earliest and has gone the furthest is that between the Global Climate Observing System (GCOS) and the UN Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). The Conference of the Parties has adopted resolutions on climate observations and requested national reports on the state of observing systems. GCOS is now a recognized UNFCCC partner helping the secretariat and the subsidiary bodies to strengthen national observation systems needed to measure climate change and the effectiveness of convention measures. This relationship serves as an example of how collaboration could develop with IGOS Partners.

The United Nations Environment Programme (UNEP) has been mandated to strengthen coordination among the environmental conventions, and it organizes periodic meetings for this purpose. UNEP has therefore taken the lead to initiate a dialogue between the IGOS Partners and the Convention Secretariats and their subsidiary bodies.

On 25 October 1999, the UNEP Division of Environmental Conventions organized the First Meeting of the Scientific and Technical Subsidiary Bodies of International Environmental Conventions on the margins of the Conference of the Parties of the UNFCCC in Bonn, Germany.

There have also been meetings addressing the need for linkages among the conventions, both in terms of their substantive areas of interest and with respect to their operations.

These meetings have raised four broad issues that are relevant to IGOS:

- working with the Conventions to identify their observation needs;
- harmonizing information systems and information exchanges, such as the joint biodiversity website;
- coordinating the work of the subsidiary bodies of Conventions;
- streamlining national reporting and encouraging coordinated national approaches to reduce the burden on national governments of reporting to many different conventions.

IGOS Partners should therefore not only develop working relationships with each relevant convention, but consider how they can respond to the observation and information needs of all the conventions in a coherent and cost-effective manner.

Future potential lines of action for the IGOS Partnership could include:

- Identification of issues for which conventions will require more comprehensive information, such as forests, dry lands, climate change impacts (terrestrial and oceanic), and status and changes in ecosystems, with a view to their becoming IGOS themes;
- Developing partnerships on an ongoing basis with specific multilateral environmental agreements to examine information needs and availability;
- Improving awareness among the conventions of IGOS activities and what information they can provide;
- Attending future inter-linkages meetings where data issues are discussed.

# Un partenariat international pour l'observation de l'environnement global

**IGOS**  
Integrated Global Observing Strategy

**BULLETIN**

Septembre 2000

N°3



## IGOS ET LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

par Arthur Dahl, Programme des Nations Unies sur l'Environnement - Linda V. Moodie, CEOS

*L'un des buts du partenariat IGOS est d'assurer un meilleur pilotage des Systèmes d'Observation par leurs utilisateurs et de favoriser un dialogue avec les principaux groupes d'utilisateurs tels que ceux mis en place à la suite des accords environnementaux multilatéraux. Les conventions de Rio, en particulier celles du Changement Climatique, de la Biodiversité et de la Désertification, comportent des exigences significatives en terme d'information et de compte rendus qui nécessiteront un ensemble adéquat de données environnementales collectées de façon systématique, sur le long terme, afin d'évaluer les progrès obtenus dans le cadre de celles-ci. De nombreuses autres conventions pourraient aussi bénéficier d'un système efficace d'observations environnementales.*

**L**e dialogue qui s'est engagé en premier, et a été le plus approfondi, est celui établi entre le Système d'Observation Globale du Climat (GCOS) et la Convention Cadre de l'ONU sur le Changement Climatique (UNFCCC). La Conférence des Parties a adopté des résolutions sur l'observation du climat et les rapports nationaux requis sur l'état des systèmes d'observation. Le GCOS est maintenant reconnu comme un partenaire de l'UNFCCC fourni par l'ONU un soutien à son secrétariat et aux organismes auxiliaires dans le but de renforcer les systèmes d'observation nationaux nécessaires à l'évaluation du changement de climat et l'efficacité des mesures prises dans le cadre de la convention. Ce type de relations préfigure les collaborations qui pourraient se développer avec le partenariat IGOS.

Le Programme des Nations Unies sur l'Environnement (UNEP) a été défini de façon à renforcer la coordination des conventions environnementales et, à cette fin, est à l'origine de réunions périodiques. L'UNEP a, en conséquence, pris l'initiative de provoquer des échanges entre le partenariat de l'IGOS, le secrétariat des conventions et les organismes auxiliaires.

Le 25 octobre 1999, le Département des conventions environnementales de l'UNEP a organisé la Première réunion des organismes scientifiques et techniques auxiliaires des Conventions Internationales Environnementales, en marge de la Conférence des Parties de l'UNFCCC à Bonn (Allemagne).

Il y a également eu des réunions portant sur les liens entre les conventions, à la fois en terme de domaines d'intérêt propre et en ce qui concerne leur mise en œuvre.

Ces réunions ont soulevé quatre grandes questions pertinentes pour l'IGOS :

- Le travail de concert avec les Conventions dans le but d'identifier leurs

besoins d'observations :

- L'harmonisation des systèmes d'information et d'échange d'information, tels que le site WEB commun sur la biodiversité ;
- La coordination du travail des organismes auxiliaires des Conventions ;
- La standardisation des rapports nationaux et l'encouragement à développer des approches nationales coordonnées dans le but de diminuer le poids, sur les gouvernements nationaux, des rapports requis par les nombreuses différentes conventions.

Le partenariat IGOS devrait, par conséquent, non seulement développer des liens de travail avec chacune des conventions, mais également envisager la façon de satisfaire les besoins d'observation et d'information de toutes les conventions d'une manière cohérente et pour un bon rapport qualité-prix.

Le programme d'action potentiel du partenariat IGOS devrait inclure :

- L'identification des questions pour lesquelles les conventions nécessiteront une information plus explicite, telles que celles relatives aux forêts, aux zones arides, aux impacts des changements climatiques (terrestres et océaniques) et à l'état et à l'évolution des écosystèmes, avec une perspective d'évolution vers des thèmes IGOS ;
- Le développement de partenariats au fur et à mesure de l'émergence d'accords internationaux environnementaux spécifiques impliquant une analyse des besoins en matière d'information et de la disponibilité des données ;
- L'amélioration de la visibilité des activités IGOS, dans le cadre des conventions, et des informations que ces activités sont susceptibles de véhiculer ;
- La participation aux futures réunions de liaisons interorganismes au cours desquelles les questions relatives aux données seront discutées.